



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président: Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel: 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8, place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30 a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Assemblée Générale Ordinaire du 26 septembre 2015

Le Président, Mr MITTELHEISSER Thomas, a ouvert l'assemblée Générale à 14h30 par un mot de bienvenu aux membres présents.

Divers membres absents sont excusés ainsi que le représentant de la Mairie de Boersch n'ayant pas pu se rendre disponible sur cette date d'assemblée générale.

Rapport moral

Pour son rapport moral, le Président adresse tout d'abord ses remerciements à M le Maire de Boersch pour la réfection du chemin d'accès à nos installations.

M Francis LOTZER est remercié pour les travaux de tonte et surtout pour sa très grande disponibilité vis-à-vis du club. M Olivier FRANTZ est remercié pour la fourniture et l'installation de plaques d'acier de forte épaisseur (40 et 50 mm) afin de parfaire les pièges à balles du pas de tir du 50 et du 100m. M Olivier FRANTZ annonce la prochaine livraison par ses soins d'une dizaine de plaques supplémentaires de la même épaisseur.

Quelques mots ensuite pour parler des concours et des journées d'initiation organisées par le club, parmi lesquelles la journée avec l'Eurocorps ou celle d'un club d'ULM « Les cigognes d Epfig ».

Ces journées ayant été de franches réussites, elles seront reconduites l'an prochain.

Les remerciements vont ensuite à M Alain PLUMERE pour sa prestation culinaire pour le concours du 13 septembre, impeccable en tous points.

Les remerciements du président vont ensuite à M Alex DEMIR ainsi que M Ludovic SCHMITT pour leur prise en main du Ball Trap suite à la défection, pour motifs professionnel, de M Hubert OTT.

Dans l'ensemble, le Président remercie les membres qui, par leurs actions et leur investissement, contribuent à la bonne image de marque de notre Club.

Comme vous avez pu le remarquer, un nouveau règlement intérieur (disponible sur le site du club) a été élaboré par le Comité Directeur. Parmi les points revus, signalons qu'une nouvelle adhésion au club est assujettie au parrainage d'un membre du club ayant au moins 5 ans d'ancienneté en tant que membre actif ; un extrait N°3 du casier judiciaire du postulant est, en outre, demandé, comme c'est le cas dans les autres sociétés de tir.

Concernant la carte de membre, son prix reste à 65€. Seul le montant de la licence FFTir peut éventuellement augmenter, cette décision étant prise lors de l'assemblée générale de la Ligue de Tir d'Alsace prévue le 28 novembre 2015.

Le Président rappelle qu'une convention avec la Gendarmerie Nationale a été signée pour l'utilisation, en semaine, de nos installations à des fins d'entraînement.

Un bilan est ensuite fait sur les différentes activités :



Président: Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel: 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8, place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30 a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Concernant le tir sur cible :

Il a été constaté que l'installation de « gongs » au tir à 25m, par son côté ludique, a permis de limiter le nombre de déchets habituellement abandonnés sur et autour des portes cible (bouteilles, vieilles casseroles et autre cibles improbables...)

Il reste encore quelques menus travaux, mais il faut surtout entretenir et respecter les installations, et principalement les pièges à balles.

A ce propos, il a été constaté que certains tireurs utilisaient des projectiles perforants, endommageant ainsi les pièges à balles. Le piège à balle du 100m est d'ailleurs très endommagé suite à l'utilisation de balles perforantes.

Le président rappelle que toute dégradation volontaire de nos installations sera immédiatement sanctionnée par une exclusion du club des membres fautifs, et donc, par conséquent, privé de licence et de leurs éventuelles détentions d'armes. L'achat d'un nouveau piège à balles « renforcé » a été effectué et sera installé lors de la prochaine journée de travaux.

L'acquisition et l'installation d'un piège à balle supplémentaire est actée pour cette année.

Concernant le Ball Trap : Le président remercie, une fois de plus, M Alex DEMIR pour sa disponibilité sans faille concernant l'ouverture du parcours de Ball Trap. Un achat de plateaux est à prévoir pour cette année afin de compléter le stock restant.

Le président constate aussi qu'il y a plus de participants cette année aux séances d'entraînements. Le président annonce qu'aucune trêve hivernale pour le ball trap n'est prévue entre le 1^{er} décembre et le 1^{er} mars. Les activités du Ball Trap continueront donc pendant l'hiver, pour peu que les conditions météo le permettent.

Le président nous parle ensuite de sa réunion avec, entre autre, le sous-préfet de Molsheim et M Hugues SENGER, Président de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace.

M le Sous-Préfet signale que certains membres de notre association ont leurs autorisations de détention périmée depuis plusieurs années, ce qui est anormal. M le sous-préfet rappelle aussi que le président d'une société de tir doit obligatoirement communiquer à la sous-préfecture la liste de ses membres dont la licence FF Tir n'a pas été renouvelée au 30 novembre pour traitement par ses services.

Travaux :

Pour l'instant, une seule date pour les travaux est retenue ; il s'agit du samedi 31 octobre 2015.

Les travaux à effectuer cette année sont :

- L'installation du nouveau piège à balle
- La réfection du plancher de la salle extérieure du club-house
- L'entretien et la remise en état du chemin d'accès à nos installations.
- Le renforcement de la sécurité concernant l'accès aux cibles.
- Revoir une partie de l'installation électrique des lanceurs de Ball Trap

Les dates retenues seront affichées sur le site Internet ainsi que sur le panneau d'affichage du club.

Nouveaux équipements à prévoir : Un deuxième piège à balle au pas de 100 m sera installé et amélioré de manière à résister aux calibres les plus agressifs.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président: Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel: 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8, place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30 a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Election du Comité : Comme décidé lors de l'assemblée générale du 19 février 2011, le comité est renouvelé par tiers sortant tous les ans.

Les membres sortants du comité sont :

- M. OTT Hubert, Responsable Ball Trap
- M. STEGER Clément, Vice-Président
- M. BENTZ Hervé, Responsables pas de tir 50 et 100 mètres Armes longues
- M. OHRESSER Gilbert, Responsable Club House

Se présentent :

Aucun nouveau candidat ne s'est manifesté.

M. STEGER Clément, M. BENTZ Hervé ainsi que M. OHRESSER Gilbert se représentent.

M. OTT Hubert, quant à lui, ne se représente pas du fait d'un emploi du temps professionnel trop chargé pour pouvoir assumer correctement son engagement vis-à-vis de notre club.

M. STEGER Clément, M. BENTZ Hervé ainsi que M. OHRESSER Gilbert sont réélus, à l'unanimité des membres présents, par vote à mains levées.

Assemblées Générales 2014 : lecture étant faite, le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 27 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents, moins une abstention.

Bilan financier : les résultats économiques de l'activité de l'exercice 2014-2015 sont présentés par le Trésorier Monsieur Arnaud BENTZ. Les différents postes de charges et de produits sont commentés. Il ressort de cette analyse que les recettes ont été de l'ordre de 27 375€, couvrant des dépenses de fonctionnement de 20 238€ et des travaux d'entretien des installations pour 2 527€. La trésorerie du Pas de Tir de Boersch a ainsi progressé de 4 608€ par rapport à 2014-2015, se situant à 7423€ à fin juillet. Notre trésorerie nous permet d'envisager des travaux pour un montant de 6 400€ et l'achat de plateaux pour le ball-trap pour 2 700€.

La parole est ensuite donnée aux réviseurs aux comptes, Mme TROST Michèle et Monsieur Guy HILDWEIN, qui résument les contrôles et vérifications effectués et concluent à une bonne tenue de la comptabilité.

Quitus est alors donné au Trésorier pour les comptes de l'exercice 2014-2015 à l'unanimité des membres présents.

Les Réviseurs aux comptes, Mme TROST Michèle et Monsieur Guy HILDWEIN, sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité, aucun autre candidat ne s'étant manifesté.

A la suite de ces élections, le nouveau comité s'est réuni à part pour l'attribution des fonctions de chacun.

Tous les postes du comité sont reconduits, les candidats sortant étant réélus ; seul le poste de M OTT Hubert n'est pas pourvu pour le moment.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président: Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel: 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8, place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30 a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Divers autres points :

Divers échanges ont encore lieu.

En premier, M GILLME Hubert remercie les membres présents pour l'accueil réservé à son fils Yves, lourdement handicapé suite à un accident. M GILLME Hubert nous fait part des progrès sensibles réalisés par son enfant.

Ensuite, une proposition de faire fabriquer des polos au nom du club est évoquée. Malgré un premier essai non concluant, un grand nombre de membres présent semblent intéressés par l'idée ; un débat subsiste concernant les couleurs adoptées, mais une majorité préfère le noir. Le prix serait d'environ 20€.

Le titre de « Président d'honneur » est proposé à notre ancien président, M MITTELHEISSER René, qui s'est retiré l'année dernière après 31 ans de fonction. Cette fois, l'intéressé accepte ce titre. A cette nouvelle, un vibrant hommage est donné à notre ex président par toute l'assemblée.

Pour finir, sur une proposition de M Hugues SENGER, Président de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace, une section de TSV (Tir Sportif de Vitesse) pourrait voir le jour dans nos installations courant 2016, pour peu qu'un formateur soit accrédité par la Ligue.

M Olivier STISY, pressenti pour cette fonction, suivra la formation dispensée par la Ligue au mois de mai 2016.

Tous les thèmes à l'ordre du jour ayant été débattu, l'Assemblée Générale Ordinaire est close vers 16h30 heures par le Président, avant d'offrir le verre de l'amitié aux membres présents.